

# Départs en vacances : la persistance des inégalités

Céline Rouquette \*

---

Chaque année, quatre Français sur dix ne partent pas en vacances. Après des décennies de croissance régulière, la proportion de ceux qui partent en vacances stagne depuis le début des années 90. Parmi ceux qui ne partent pas, quatre sur cinq n'ont pas pris de vacances en raison de contraintes (financières principalement, mais aussi familiales, professionnelles, de santé ou autres) et non par choix.

En 10 ans, les inégalités d'accès aux vacances selon l'âge se sont réduites, principalement parce que les générations habituées à partir en vacances continuent à le faire l'âge venant. Les obligations professionnelles des indépendants semblent s'atténuer : cela permet aux agriculteurs et aux artisans, commerçants et chefs d'entreprise de partir plus que par le passé ; en revanche, les employés et ouvriers partent moins qu'il y a dix ans.

Le niveau de vie reste le facteur le plus déterminant pour expliquer qu'un ménage part ou non en vacances. L'augmentation des départs en vacances des ménages les plus modestes s'explique par la diminution dans cette catégorie de la proportion de personnes âgées, moins enclines à partir.

Comme par le passé, les habitants des communes rurales partent moins que ceux des grandes villes, et les Parisiens nettement plus que les habitants du Nord-Pas-de-Calais ou des littoraux Ouest et Sud-Est. En définitive, les raisons pour lesquelles quatre Français sur dix ne sont pas partis en vacances au cours de la décennie précédente sont toujours les mêmes.

Par ailleurs, les inégalités de taux de départ se doublent de différences sur la nature même des vacances : durée, destination, mode d'hébergement.

---

*\* Céline Rouquette appartient à la division Conditions de vie des ménages de l'Insee.  
Une bibliographie figure en fin d'article.*

**L**a proportion de Français partant en vacances stagne depuis dix ans : 61 % en 1989, 62 % en 1999 : chaque année (1), environ quatre Français sur dix ne partent pas en vacances. Ceux qui ne partent pas aujourd'hui sont-ils différents de ceux d'il y a dix ans ? Les inégalités devant l'accès aux vacances se reflètent-elles aussi dans des différences de durée, de destination, de mode d'hébergement et de transport ? Ont-elles tendance à se réduire ou au contraire à perdurer ? Les enquêtes réalisées par l'Insee sur les conditions de vie des ménages permettent d'apporter quelques éléments de réponse : tous les cinq ans environ, elles interrogent un échantillon de personnes résidant en France sur leurs départs en vacances et décrivent les modalités des séjours qu'elles ont effectués (cf. encadré 1).

d'un choix délibéré que pour un sur cinq. Sur dix personnes contraintes de rester chez elles, cinq l'ont été principalement par des raisons financières, deux par des raisons familiales, une par des motifs professionnels, une par des raisons de santé, la dernière par d'autres raisons. Certaines de ces raisons sont contingentes et ont empêché ces personnes de partir l'année de l'enquête seulement. Mais d'autres sont structurelles, et donc pérennes. Les données d'enquête utilisées ne permettent pas de faire la distinction entre les personnes empêchées de partir une année donnée pour des motifs transitoires (naissance d'un enfant, achat d'un logement ou gros travaux, changement de poste, maladie, etc.) et celles qui ne peuvent partir pour des raisons plus graves et durables (handicap, pauvreté, problèmes familiaux etc.) (cf. encadré 1).

### **La contrainte financière, principal obstacle au départ**

Chaque année, quatre Français sur dix ne partent pas en vacances (cf. tableau 1). Il ne s'agit

1. Il s'agit ici d'année au sens touristique, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> octobre d'une année au 30 septembre de l'année suivante, la saison d'hiver courant du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril et la saison d'été du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre. Quand on évoque la période 1998-1999, il s'agit donc de l'année qui court du 1<sup>er</sup> octobre 1998 au 30 septembre 1999.

#### Encadré 1

### **LES ENQUÊTES DE L'INSEE SUR LES VACANCES**

Les vacances des Français sont étudiées régulièrement depuis les années soixante. Les informations sur les départs en vacances entre le 1<sup>er</sup> octobre 1998 et le 30 septembre 1999 proviennent de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages réalisée en octobre 1999. Les enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages permettent d'étudier l'évolution annuelle d'indicateurs sociaux. Réalisées auprès d'un échantillon de 8 000 ménages en France métropolitaine, ces enquêtes ont lieu chaque année en janvier, mai et octobre, depuis 1995. Les questions sur les vacances sont posées tous les cinq ans environ. En octobre 1999, les questions sur les vacances ont ainsi porté sur tous les voyages de quatre nuits ou plus achevés entre le 1<sup>er</sup> octobre 1998 et le 30 septembre 1999. Avant 1995, les informations sur ce sujet provenaient de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, enquête quadrimestrielle menée depuis les années 50. Également réalisée auprès d'environ 8 000 ménages, cette enquête posait des questions sur les vacances deux fois par an, en mai sur la saison d'hiver s'achevant, en octobre sur la saison d'été.

Au cours de ces enquêtes, on recueille des informations sur les vacances de toutes les personnes composant le ménage. Par ailleurs, on a choisi non seulement de recenser, mais aussi de décrire entièrement tous les séjours de vacances effectués par

chacun des individus. Pour l'été on recueille ainsi, pour chaque séjour, un grand nombre d'informations : type (séjour fixe ou circuit), nature (mer, montagne avec sports d'hiver, montagne sans sports d'hiver, campagne, ville), durée, lieu, mode de transport, mode d'hébergement, existence d'un intermédiaire pour l'organisation des vacances, nature de l'intermédiaire, motifs principaux du séjour (se reposer sans activité particulière, se retrouver en famille, avoir des activités sportives, etc.) et accompagnement par des membres du ménage, d'autres membres de la famille ou des amis. Pour l'hiver, les questions sont plus réduites, puisqu'on ne pose pas de question sur le recours éventuel à un intermédiaire, le mode de transport et les motifs du séjour.

On demande de surcroît aux ménages dont au moins un membre était parti en vacances, les dépenses de vacances d'été et d'hiver engagées, en tranches. Doivent être prises en compte non seulement les dépenses réalisées sur place, mais aussi celles réalisées avant et après le départ, comme les dépenses de vêtements spécifiques (maillots de bain, matériel de ski), les arrhes, etc. Le ménage doit indiquer son niveau de dépenses par rapport à une échelle en 13 classes.

Tableau 1  
Inégalités de taux de départ

En %

	1989	1999
<b>Région</b>		
Île-de-France	23	23
Bassin parisien	43	43
Nord	52	48
Est	50	44
Ouest	40	38
Sud Ouest	43	45
Centre Est	31	35
Méditerranée	48	45
<b>Catégorie de commune</b>		
Commune rurale	51	49
Unité urbaine de moins de 20 000 habitants	43	44
Unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants	37	43
Unité urbaine de plus de 100 000 habitants	36	33
Unité urbaine de Paris	22	23
<b>Type de ménage</b>		
Personne seule	47	47
Couple sans enfant	42	40
Couple avec enfants	36	35
Famille monoparentale	47	42
Autre	57	54
<b>Activité</b>		
Sans objet (moins de 15 ans)	29	29
Actif occupé	34	33
Chômeur	54	57
Étudiant, élève, en formation	29	29
Militaire du contingent	43	64
Retraité ou pré-retraité	49	47
Retiré des affaires	67	67
Femme au foyer	42	47
Autre inactif	64	64
<b>Diplôme</b>		
Sans diplôme	63	45
Certificat d'études primaires	60	54
Enseignement technique court	42	44
BEPC	43	35
Enseignement technique ou professionnel long	37	33
Baccalauréat, brevet supérieur	26	28
Premier cycle de l'enseignement supérieur		20
Deuxième et troisième cycle de l'enseignement supérieur	17 (1)	14
<b>Ensemble</b>	<b>39</b>	<b>38</b>
1. L'enquête de 1994 ne distinguait pas le premier cycle de l'enseignement supérieur, du deuxième et du troisième cycle.		

Lecture : on a fait figurer la part des personnes qui ne sont pas parties, selon les différents critères. En 1999, 45 % des personnes non diplômées ne sont pas parties en vacances. Dix ans plus tôt, elles étaient 63 % dans ce cas.

Source : enquête permanente sur les conditions de vie, 1999, et enquête quadrimestrielle, 1989 (1994 pour le diplôme et l'activité), Insee.

Les intentions de départ dans les 12 mois renseignent en partie sur le caractère passager ou permanent de l'absence de vacances. Ainsi, interrogés sur leurs projets de vacances à un tel horizon [de 12 mois], six sur dix de ceux qui ne sont pas partis en 1998-1999 ne pensent pas partir dans l'année qui suit (contre un peu plus d'un tiers qui en ont l'intention et 5 % qui ne savent pas encore). Ce sont surtout les raisons de santé qui ajournent durablement ces projets de départ : 80 % des personnes qui les invoquent ne pensent pas partir dans les douze mois suivants (cf. tableau 2). Ainsi, les personnes âgées, plus souvent dépendantes, touchées par des problèmes de santé permanents ou des handicaps, sont durablement empêchées de partir en vacances. Les raisons professionnelles semblent plus transitoires : la moitié de ceux qui s'y réfèrent pensent prendre des vacances dans l'année qui suit. Dans cette catégorie se rangent les jeunes adultes (entre 20 et 29 ans) : entrant dans la vie active, ils ne bénéficient pas encore de congés suffisants, ou bien ont des problèmes financiers qu'ils estiment passagers.

Les vacances étant de plus en plus fractionnées, on pourrait penser que les personnes qui ne partent pas en long séjour d'agrément, soit par contrainte, soit par choix délibéré, compensent l'absence de vacances par de courts séjours d'agrément, à l'occasion de week-ends par exemple. Or il n'en est rien : ceux qui ne partent pas en long séjour (cf. encadré 2) ne partent pas davantage en court séjour. En effet, quatre sur dix de ceux qui sont partis en vacances ont aussi effectué de courts séjours d'agrément pendant l'été, contre deux sur dix de ceux qui ne sont pas partis en vacances (cf. tableau 3).

### Les ménages modestes partent moins souvent

Les personnes qui ne sont pas parties en vacances invoquent le plus souvent des raisons financières (37 %). Les ménages modestes partent d'ailleurs moins souvent que ceux dont les revenus sont plus confortables : environ six sur dix des personnes appartenant à un ménage gagnant moins de 6 600 francs par mois n'ont pas pris des congés hors de leur domicile sur la période 1998-1999, contre seulement une sur dix des personnes vivant dans un ménage qui gagne 25 000 francs par mois ou plus. En termes de revenu par unité de consommation, les différences sont aussi accusées : 58 % des personnes appartenant au premier décile de niveau de vie ne sont pas parties en vacances, contre 15 % des personnes appartenant au dixième décile.

Il est vrai que les dépenses de vacances « pèsent » dans un budget : en 1999, 37 % des ménages partis déclaraient avoir dépensé entre 1 000 et 5 000 francs pour leurs vacances d'été, et autant entre 5 000 et 15 000 francs, pour des séjours de deux semaines en moyenne. Pour les vacances d'hiver, qui durent en moyenne 9 jours, 45 % des ménages partis déclaraient avoir dépensé entre 1 000 et 5 000 francs, et 28 % entre 5 000 et 15 000 francs (cf. graphique I).

Pourtant, globalement, les inégalités dues au niveau de vie semblent se réduire : les écarts de taux de départ entre déciles de niveau de vie, encore très importants, ont nettement diminué (cf. graphique II). Ainsi, l'écart entre le premier et le dixième décile, qui s'élevait à 51 points en 1989, n'est plus que de 43 points

Tableau 2  
Intentions de départ des personnes qui ne sont pas parties

Intentions de départ en 1999-2000	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
<b>Motif de non-départ en 1998-1999</b>				
Raisons financières personnelles	34	62	4	100
Raisons de santé personnelles	18	80	2	100
Raisons professionnelles personnelles	52	42	6	100
Raisons familiales	47	48	5	100
Choix délibéré	30	65	5	100
Autres raisons	49	43	8	100
Ne sait pas	35	22	43	100
<b>Ensemble</b>	<b>36</b>	<b>59</b>	<b>5</b>	<b>100</b>

Lecture : 62 % des personnes empêchées de partir en vacances pour des raisons financières en 1998-1999 pensent ne pas partir dans les 12 mois suivants.

Source : enquête permanente sur les conditions de vie, 1999, Insee.

Encadré 2

**QUELQUES ÉLÉMENTS DE TERMINOLOGIE**

On appelle *vacances* les voyages d'agrément d'au moins quatre nuits hors du domicile. Sont donc exclus les déplacements professionnels, les voyages d'études, les séjours motivés par la maladie ou le décès d'un proche, les séjours de santé dans des établissements spécialisés, les courts séjours d'agrément. Le *voyage* est la période qui s'étend entre le moment où l'on quitte son domicile et le moment où l'on y revient. Au sein d'un même voyage, il peut y avoir plusieurs séjours et circuits. Un *séjour fixe* est une période de quatre nuits ou plus passée au même endroit. Lors d'un *circuit*, d'une période au moins égale à quatre nuits, la personne n'est pas restée plus de trois nuits consécutives au même endroit.

Dans les enquêtes sur les ménages, on appelle *Français*, par un abus de langage commode, les personnes, même étrangères, qui vivent en France dans des ménages ordinaires ; les personnes vivant en collectivité (casernes, maisons de retraite, couvents, cités universitaires, etc.) ne sont pas enquêtées. On estime à environ 2 % la part de la population qui n'est ainsi pas couverte par les enquêtes auprès des ménages traditionnelles. L'*agglomération parisienne* couvre l'ensemble de l'unité urbaine de Paris, un espace qui s'étend aujourd'hui jusqu'à Mantes-la-Jolie, Roissy, Évry. On a appelé par commodité *Parisiens* les ménages habitant cette agglomération, et non la seule ville de Paris.

Le *niveau de vie* est ici mesuré par le revenu par unité de consommation, plutôt que le revenu par personne. En effet, le niveau de vie d'un ménage, à revenu égal, dépend non seulement du nombre de personnes qui vivent sur ce revenu mais aussi de leur âge : les dépenses d'un enfant ne sont pas celles d'un adulte, ni en niveau, ni en structure. Des études ont ainsi montré que l'âge de 14 ans constitue un seuil pertinent entre les enfants d'une part, les adolescents et les adultes d'autre part, pour expliquer le niveau et la structure des dépenses. Par ailleurs, si certaines dépenses, comme l'alimentation et l'habillement, sont individuelles et augmentent presque proportionnellement avec le nombre de personnes du ménage, d'autres, comme les dépenses de logement, croissent moins que proportionnellement à la taille du ménage. C'est pour tenir compte de ce genre d'effets qu'a été créé le concept *d'unité de consommation*, plus pertinent pour mesurer le niveau de vie d'une personne dans un ménage, et l'échelle d'Oxford modifiée, qui permet de calculer le nombre d'unités de consommation d'un ménage. Cette échelle attribue un poids de 1 au premier adulte du ménage (un adulte étant une personne âgée de 14 ans ou plus), 0,5 à chaque autre adulte, et 0,3 à chaque enfant. Avec cette échelle, une personne vivant seule avec un revenu mensuel de 10 000 francs a le même niveau de vie qu'un ménage composé de deux adultes et de deux enfants de moins de 14 ans et touchant 21 000 francs par mois. Le premier décile de niveau de vie regroupe ainsi les 10 % de ménages dont le niveau de vie est le plus faible.

Tableau 3  
**Court séjour et long séjour**

**A - Court séjour conditionnellement au long séjour**

En %

		A effectué au moins un long séjour		
		Oui	Non	Ensemble
A effectué au moins un court séjour	Oui	41	22	34
	Non	59	78	66
	Ensemble	100	100	100

Lecture : 41 % de ceux qui sont partis en long séjour ont aussi fait au moins un court séjour.  
Source : enquête permanente sur les conditions de vie, 1999, Insee.

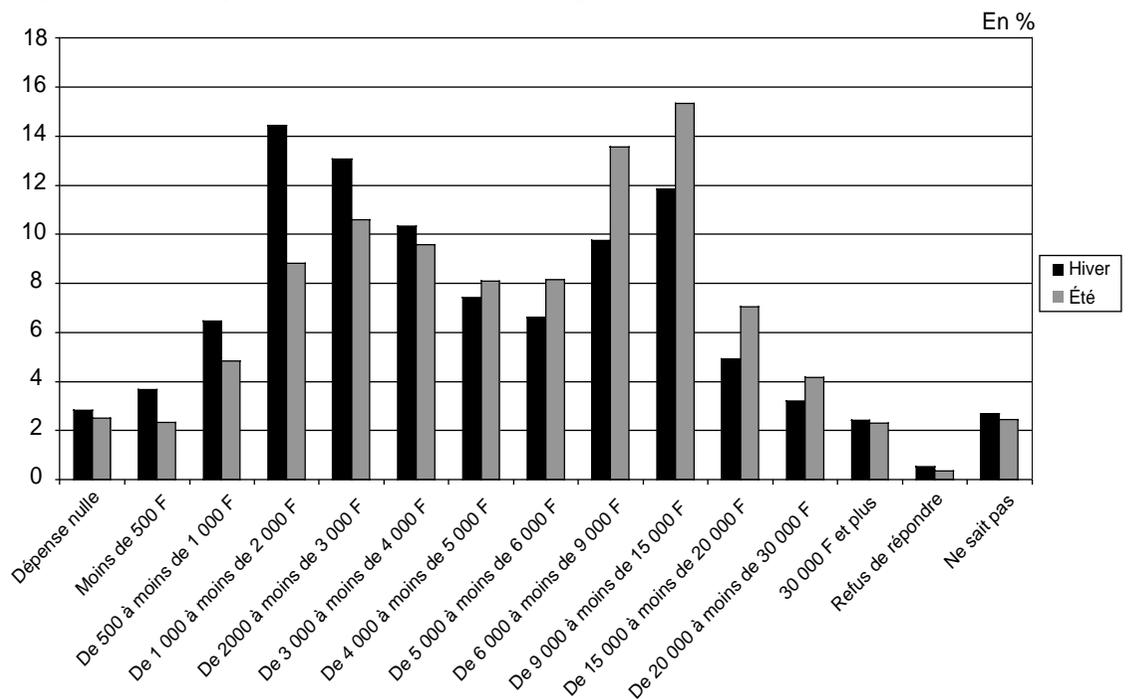
**B - Long séjour conditionnellement au court séjour**

En %

		A effectué au moins un long séjour		
		Oui	Non	Ensemble
A effectué au moins un court séjour	Oui	75	25	100
	Non	55	45	100
	Ensemble	62	38	100

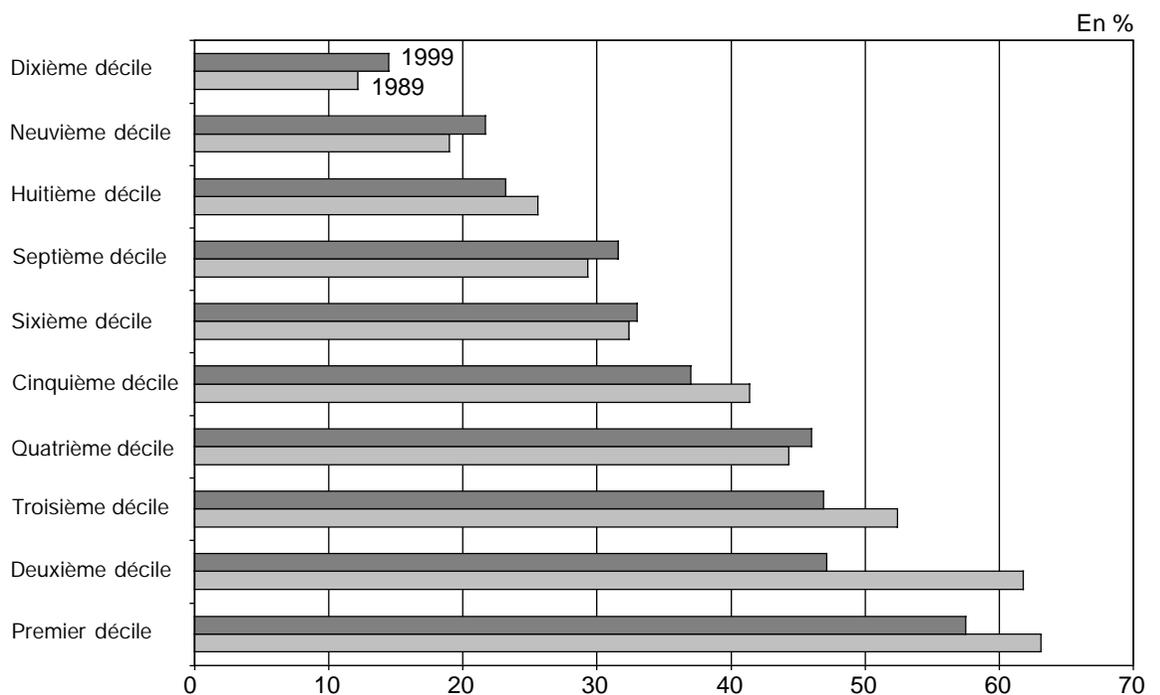
Lecture : 75 % de ceux qui ont fait au moins un court séjour sont aussi partis en long séjour.  
Source : enquête permanente sur les conditions de vie, 1999, Insee.

Graphique I  
Répartition des dépenses de vacances des ménages



LECTURE : on a distingué entre vacances d'été et vacances d'hiver. 15 % des dépenses d'été sont comprises entre 9 000 et 15 000 francs.  
 Champ : ménages dont au moins l'un des membres est parti entre le 1<sup>er</sup> octobre 1998, et le 30 septembre 1999. .  
 Source : enquête permanente sur les conditions de vie, 1999, Insee.

Graphique II  
Départ en vacances et niveau de vie



LECTURE : on a fait figurer le taux de non-départ. En 1999, 58 % des personnes appartenant au premier décile de niveau de vie ne sont pas parties en vacances.  
 Source : enquête permanente sur les conditions de vie, 1999, et enquête quadrimestrielle, 1989, Insee.

en 1999. Les évolutions ont touché les deux extrémités de l'échelle des niveaux de vie, puisque le taux de départ en vacances a augmenté de six points pour les trois premiers déciles, et diminué de deux points pour le neuvième et le dixième.

Ce paradoxe apparent s'explique par les changements de structure de la population : les déciles de niveau de vie ont changé de composition. Ainsi, les personnes âgées, qui partent moins que les autres, sont moins nombreuses, en part relative, dans les premiers déciles et plus nombreuses dans les derniers qu'il y a dix ans, leur niveau de vie global s'étant élevé. En effet, 12,5 % des personnes du premier décile de niveau de vie ont 60 ans ou plus en 1999, contre près de 18 % dix ans plus tôt.

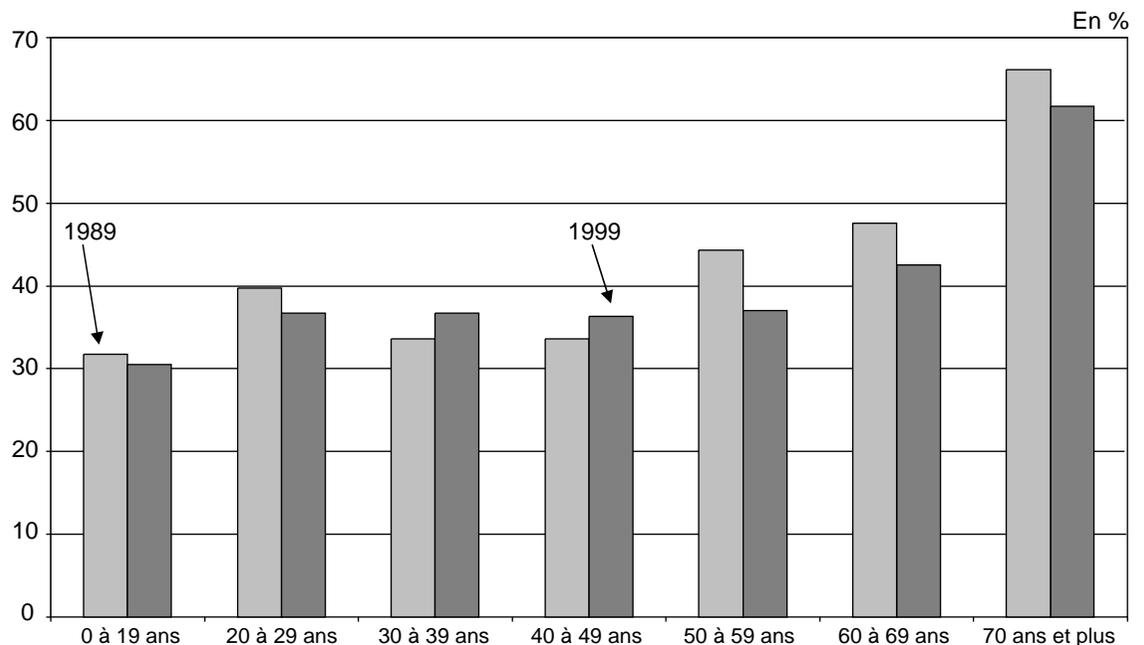
### Les seniors partent peu mais plus qu'avant

Les seniors partent moins que la moyenne. En 1999, 43 % des sexagénaires et 62 % des septuagénaires ne sont pas partis en vacances. À l'opposé de la pyramide des âges, les enfants et

adolescents voyagent beaucoup plus, puisque seulement 31 % des moins de 20 ans ne sont pas partis en vacances sur la période. Entre 1989 et 1999, les écarts se sont cependant réduits. La part de plus de 60 ans ne partant pas en vacances a diminué de cinq points (cf. graphique III). L'augmentation du niveau de vie des retraités, l'allongement de l'espérance de vie sans handicap, et les habitudes contractées au cours de la vie, expliquent sans doute pourquoi les seniors partent de plus en plus. Ainsi, les générations qui ont pris l'habitude de partir en vacances continuent à le faire, l'âge venant, si rien – notamment aucun problème de santé – ne vient les en dissuader (cf. graphique IV). À partir de 60 ans, les personnes qui ne partent pas invoquent d'ailleurs plus souvent un choix délibéré ou des raisons de santé que des raisons financières.

En revanche, les 30-49 ans sont un peu moins partis en 1999 qu'en 1989 (37 % de non partants contre 34 %). De fait, la structure par âge des non partants s'est modifiée : elle comprend nettement moins de personnes du troisième âge (entre 60 et 79 ans), moins d'enfants et adolescents, et plus de personnes d'âge intermédiaire (de 30 à 49 ans).

Graphique III  
L'impact de l'âge



Lecture : on a fait figurer le taux de non-départ. En 1999, 31 % des 0-19 ans ne sont pas partis en vacances.  
Source : enquête permanente sur les conditions de vie, 1999, et enquête quadrimestrielle, 1989, Insee.

## Des contraintes professionnelles pour les agriculteurs, financières pour les ouvriers

Parmi les actifs, les agriculteurs et les ouvriers sont les catégories qui partent le moins en vacances. En 1999 seulement un tiers des agriculteurs étaient partis au moins quatre jours consécutifs hors de leur domicile. Les contraintes engendrées par une exploitation agricole expliquent sans doute ce faible taux de départ. En effet, 58 % d'entre eux évoquent des raisons professionnelles pour expliquer qu'ils n'aient pas pris de congés hors domicile (contre 8 % en moyenne dans l'ensemble de la population). Les ouvriers restent aussi plus souvent chez eux que la moyenne : c'est le cas de 55 % d'entre eux, contre 38 % dans la population totale. Mais pour eux, ce sont les contraintes financières qui s'avèrent un obstacle (la moitié d'entre eux sont dans ce cas).

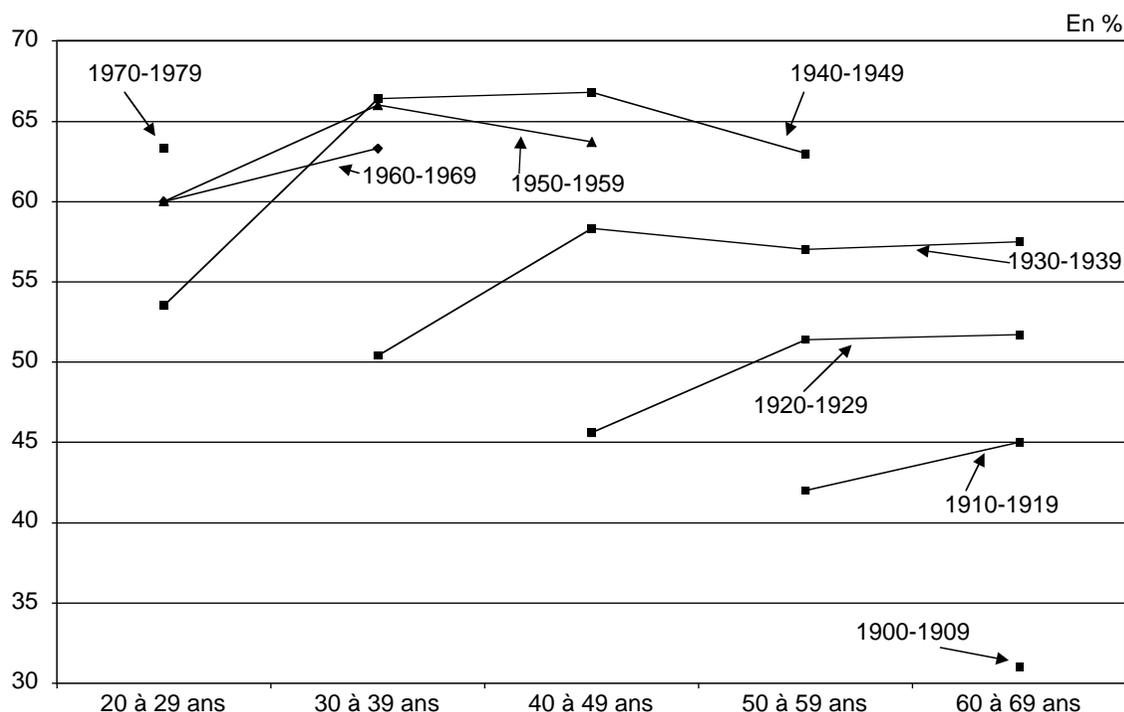
Parmi les inactifs, les retraités et les inactifs de diverse nature (militaires du contingent, chômeurs n'ayant jamais travaillé) partent moins que la moyenne. Les retraités mettent en avant les raisons de santé (29 %) et une

volonté délibérée (26 %), tandis que pour les autres inactifs, notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les raisons financières priment.

Entre 1994 et 1999 (2), les inégalités entre catégories socioprofessionnelles ont évolué diversement. Le taux de départ des agriculteurs et, dans une moindre mesure, celui des artisans, commerçants et chefs d'entreprise a progressé (cf. graphique V). En revanche, celui des ouvriers et des employés a diminué. Cette diminution est encore plus nette sur dix ans : le taux de départ des employés est ainsi passé de 70 à 61 %, celui des ouvriers de 51 à 44 %. Les indépendants semblent donc moins astreints par leurs obligations professionnelles, tandis que les contraintes (financières notamment) empêchant les salariés de partir se sont faites plus impérieuses.

2. La nomenclature des catégories socio-professionnelles ayant changé entre l'enquête de 1989 et celle de 1999, la comparaison sur dix ans n'est possible que pour les catégories dont le contenu n'a pas évolué, à savoir les employés et les ouvriers. Se reporter à l'encadré 3.

Graphique IV  
L'effet de génération



Lecture : chaque courbe représente une génération. On a fait figurer le taux de départ. En 1999, 63 % des personnes nées entre 1940 et 1949 sont parties en vacances. Elles étaient 67 % à le faire dix ans plus tôt. Le déplacement des courbes vers le haut montre qu'à âge égal, les générations récentes partent plus que leurs aînées.

Source : enquête permanente sur les conditions de vie, 1999, et enquête quadrimestrielle, 1989, 1979, 1969, Insee.

## L'influence du lieu de résidence

Les habitants des communes rurales partent moins que ceux des grandes villes : sur la période 1998-1999, près de la moitié de leurs habitants n'ont pas pris de vacances, contre seulement un tiers de ceux des villes de plus de 100 000 habitants, agglomération parisienne exclue. Les Parisiens sont particulièrement enclins à partir : seuls 23 % d'entre eux sont restés chez eux tout au long de la saison touristique 1998-1999. Les agriculteurs sont évidemment une catégorie spécifique aux communes rurales. Leur présence explique en partie ces différences dans la mesure où ils s'absentent très peu du domicile. Habiter en maison individuelle ou disposer d'un jardin peut également expliquer pourquoi les habitants des communes rurales partent moins que les autres : dans les communes rurales, près de 97 % des ménages vivent dans une maison individuelle (contre 23 % des ménages de l'agglomération parisienne) et 90 % ont un jardin (25 % dans l'agglomération parisienne). Entre 1989 et 1999, les disparités entre types de commune en matière de départs en vacances n'ont pas évolué (cf. tableau 1).

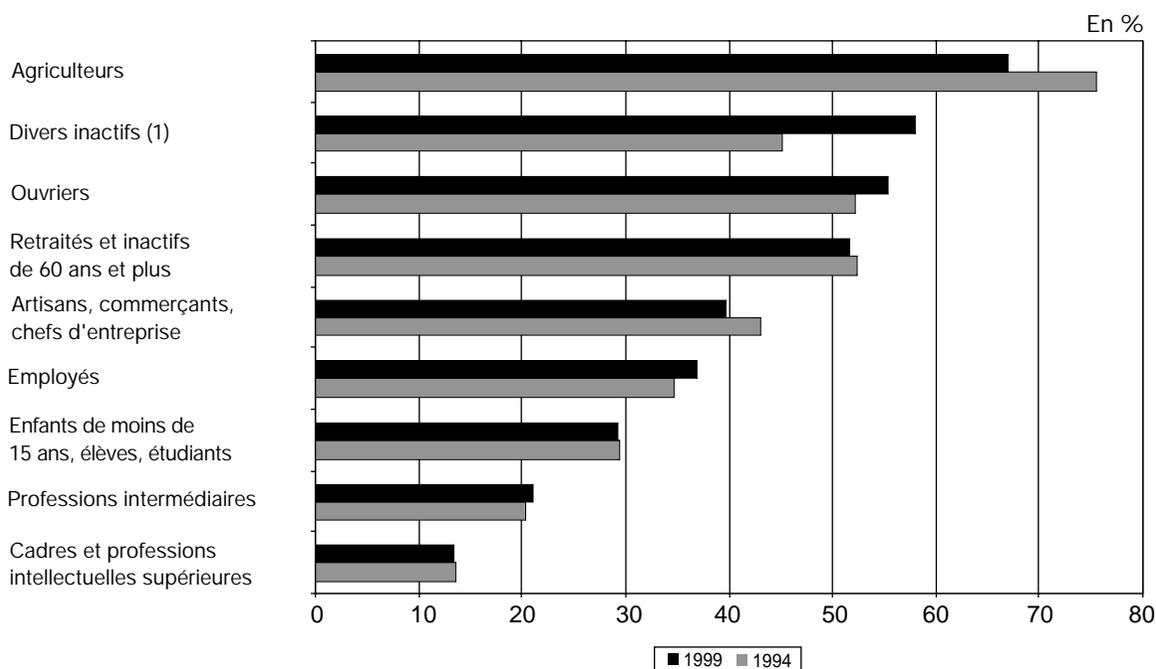
Mais le type (urbain ou rural) de la commune et l'activité de ses habitants n'expliquent pas

tout. Il y a un effet régional propre d'ordre structurel. Dans les régions touristiques, les départs sont moindres : ainsi, le long de la côte méditerranéenne (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse) et dans le Sud-Ouest (Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées), 45 % des habitants ne partent pas en vacances. Ces deux régions figuraient déjà en 1989 parmi celles dont les habitants sont le moins enclins à partir. Cependant, les Nordistes sont ceux qui partent le moins : 48 % d'entre eux ne sont pas partis en vacances en 1998-1999. Ce sont les raisons financières qui les brident le plus (53 % des non-partants). En 1989, les habitants de la région Nord-Pas-de-Calais étaient déjà ceux qui partaient le moins en vacances, puisque plus d'un sur deux était resté chez lui (cf. tableau 1).

## Partir en vacances dépend avant tout de son revenu

Niveau de vie, catégorie socioprofessionnelle, âge, type de ménage, région et catégorie de commune de résidence : autant de facteurs susceptibles de jouer sur la propension à partir en vacances. Quels sont les plus déterminants ? Deux régressions logistiques, portant

Graphique V  
L'impact de la catégorie socio-professionnelle



1. Militaires du contingent, chômeurs n'ayant jamais travaillé, etc.

Lecture : on a fait figurer le taux de non-départ. En 1994, 76 % des agriculteurs n'avaient pas pris de vacances.  
Source : enquête permanente sur les conditions de vie, 1999, et enquête quadrimestrielle, 1994, Insee.

l'une sur les enfants et l'autre sur les adultes, permettent d'isoler l'impact de chaque variable.

Pour les adultes (15 ans et plus), c'est le revenu qui a l'impact le plus fort, suivi par la catégorie de la commune, la catégorie socio-professionnelle, la région, l'occupation actuelle, le diplôme, l'âge, le sexe (cf. tableau 4). La probabilité de partir en vacances augmente très nettement avec le revenu, puisqu'elle passe de 39 % pour la tranche de revenu la plus basse, à 83 % pour la tranche la plus élevée, à autres caractéristiques égales. Toutes choses égales par ailleurs, l'âge n'est significatif que pour deux tranches : les plus de 70 ans et les 15-19 ans.

L'importance relative des facteurs explicatifs est la même depuis 10 ans. La même régression donne des résultats très proches à 10 ans d'intervalle. Ainsi, le niveau de vie, mesuré par le décile de revenu par unité de consommation, est la variable la plus discriminante, en 1999 comme en 1989. Pratiquement toutes les dimensions explicatives sont d'ailleurs restées remarquablement stables entre 1989 et 1999 (cf. annexe). L'apparente hausse des départs en vacances des personnes vivant dans les ménages les plus pauvres ne se confirme pas quand on neutralise l'effet des autres facteurs explicatifs (âge, catégorie sociale, région, type de ménage, catégorie de commune, sexe) – sauf pour le plus bas décile de revenu.

Et notamment, à âge, type de ménage, sexe, catégorie de commune, catégorie socio-professionnelle égaux, l'impact du niveau de vie n'a pas varié en 10 ans (cf. encadré 3 et tableau 4). En définitive, les évolutions observées (réduction des écarts entre déciles de niveau de vie, évolutions contrastées des indépendants et des salariés) sont davantage dues à des effets de structure qu'à l'effet propre d'un facteur explicatif isolé.

#### **Les vacances des enfants dépendent étroitement de celles des parents**

Pour les moins de 15 ans, les caractéristiques d'habitat (région, catégorie de commune) ou du ménage (catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence, revenu, type de ménage) comptent beaucoup moins que le comportement des parents en matière de vacances (cf. tableau 4). En effet, lorsque la

personne de référence et son conjoint ne partent pas, seuls 23 % des moins de 15 ans sont eux-mêmes partis. Lorsque l'un des deux part, 90 % des moins de 15 ans partent aussi. Et ce pourcentage atteint 97 % lorsque le père et la mère partent. Malgré l'existence des colonies de vacances et des dispositifs d'aide au départ (cf. encadré 4), les vacances des enfants dépendent donc étroitement de celles des parents.

#### **Les personnes au niveau de vie le plus élevé partent plus souvent et moins longtemps**

Les inégalités entre Français ne se traduisent pas seulement par des taux de départs différents, mais aussi par des contrastes quant aux types de séjours.

Ainsi, le nombre moyen de séjours par personne partie varie de environ 1,6 pour le premier décile de niveau de vie à près de 3 pour le dixième décile (cf. tableau 5). En revanche, la durée du séjour pour le dixième décile est significativement plus courte. Les longs séjours d'été durent en moyenne 17 à 18 nuitées pour les personnes appartenant aux 10 % de ménages les plus modestes, contre un peu moins de 13 nuitées pour les personnes appartenant aux 10 % de ménages les plus aisés. De même, les séjours de plus de 28 nuitées représentent 5 % des séjours du dixième décile de niveau de vie, soit deux fois moins que pour le premier décile. Les personnes les plus à l'aise financièrement fractionnent plus leurs vacances.

Elles partent également deux fois plus en circuit que les 10 % de personnes les plus modestes (11 % de leurs séjours contre 5 %).

Les séjours à l'étranger sont tout aussi nombreux aux deux extrémités de l'échelle des revenus (22 %). Le mode d'hébergement est cependant alors différent : les personnes les plus modestes partent principalement dans la famille (60 % de leurs séjours à l'étranger), ce qui n'est pas le cas des plus aisés (14 % seulement). Cela s'explique par une proportion beaucoup plus importante de Français par acquisition ou d'étrangers dans le premier décile de niveau de vie que dans le dernier (20 % contre 5 % si l'on se limite aux personnes âgées de 15 ans et plus). De même, les personnes qui ont un niveau de vie élevé passent moins souvent leurs vacances

en ville (12 % des séjours contre 21 %). En revanche, il n'y a pas de différences entre les deux extrêmes de niveaux de vie pour les séjours à la mer, à la montagne (hors sports d'hiver) ou à la campagne. Les polarisations sont plus marquées l'hiver (cf. graphique VI-A). Ainsi, parmi les séjours fixes d'hiver, la proportion de séjour aux sports d'hiver passe de 13 % pour le premier décile à 27 % pour le dernier. Celle des séjours d'hiver en ville passe de 33 % à 19 % entre ces deux déciles.

Et si le mode de résidence choisi est affecté par le niveau de vie (cf. graphique VI-B), c'est moins net pour le mode de transport, la voiture étant choisie par tous.

### La position dans le cycle de vie est déterminante

Le cycle de vie a également un fort impact sur le choix des séjours. Ainsi, les circuits sont

#### Encadré 3

#### SÉPARER LES EFFETS PURS DES EFFETS DE STRUCTURE

Comparer les résultats de deux enquêtes à dix ans d'intervalle pose des problèmes spécifiques. En effet, il est difficile de savoir si les différences observées quant à l'effet d'une variable sont imputables à la variable elle-même ou à un changement de structure. Par exemple, si l'on observe une diminution des inégalités dues au niveau de vie, est-ce l'effet direct du niveau de vie, ou d'autres variables, c'est-à-dire du fait que aujourd'hui, par rapport à il y a dix ans, ce ne sont pas les mêmes ménages, en terme d'âge, d'activité, de taille du ménage, de catégorie socio-professionnelle, qui ont un niveau de vie bas ou élevé ?

Une façon de dissocier l'effet pur de chaque variable, lorsqu'on étudie une seule année, est de faire une modélisation « toutes choses égales par ailleurs ». Ce procédé peut être généralisé pour isoler aussi l'impact du temps, et déterminer si l'effet d'un facteur explicatif a significativement changé entre deux enquêtes. Pour cela, les observations des deux enquêtes de 1989 et 1999 ont été fusionnées pour former un seul fichier. On a créé deux variables indicatrices de l'année, l'une prenant la valeur 1 pour les observations issues de l'enquête de 1999 et 0 pour les observations issues de l'enquête de 1989, et l'autre prenant les valeurs 1 pour 1989 et 0 pour 1999. Par ailleurs, pour chaque dimension explicative, ont été créées des variables indicatrices croisant l'année de l'enquête et la dimension (variable numérique ou modalités des variables qualitatives). Par exemple, pour le premier décile de revenu, la variable *DEC990* prenait la valeur 1 si la personne avait été enquêtée en 1999 et appartenait au premier décile, et 0 dans tous les autres cas. En procédant ainsi, on peut estimer le coefficient de la variable aux deux périodes et tester la significativité de la différence.

Étant donné que la variable à modéliser était dichotomique, différents modèles de régression logistique ont été testés. Plusieurs variantes ont été réalisées, de façon à pouvoir tester pour chaque dimension la significativité de la différence entre les deux années. Ainsi, pour tester l'impact du niveau de vie, les seules variables du modèle pour lesquelles on ait distingué les deux dates sont celles des déciles du niveau de vie, qui ont été croisés avec la date d'enquête. Pour chaque décile de niveau de vie, on obtient donc deux paramètres, l'un correspondant à l'année 1989 et l'autre à l'année 1999. Un simple test de Wald a alors permis de tester si leur différence était significativement différente de zéro.

Les variables retenues dans le modèle sont celles qui étaient disponibles aux deux dates d'enquête parmi celles jugées pertinentes. C'est ainsi que l'ancienne catégorie socio-professionnelle des retraités n'a pu être utilisée, la catégorie socio-professionnelle disponible pour 1989 mettant les retraités à part sans les reclasser dans leur dernière catégorie socio-professionnelle. De même, si pour les modèles sur chaque année prise séparément on a préféré retenir le revenu en classes déclaré par le ménage, pour éviter d'introduire artificiellement une variation en prenant le revenu par unité de consommation estimé, pour le modèle sur les deux années, on a choisi de prendre les déciles de niveaux de vie par unité de consommation, ce qui permet de s'affranchir de l'évolution des prix.

En général, que ce soit dans les tableaux ou les modèles, les données de 1999 ont été comparées à celles de 1989. Cela n'a pas toujours été possible, en raison de l'absence de certaines variables dans les enquêtes les plus anciennes, comme le diplôme le plus élevé obtenu ou l'activité. Dans ce cas, ce sont les données de 1994 qui ont servi de point de comparaison. Pour la catégorie socio-professionnelle, la difficulté principale est due aux évolutions de la nomenclature. C'est donc l'enquête de 1994 qui a été retenue là aussi ; cependant, pour les ouvriers et les employés, deux groupes dont les contours ne semblent pas avoir changé, des comparaisons entre 1989 et 1999 ont été possibles.

Enfin, il faut garder à l'esprit que la méthodologie de l'enquête a changé entre les deux périodes. D'une part, celle-ci est désormais rétrospective sur un an, et non sur six mois comme précédemment – ce qui peut affecter le souvenir des vacances d'hiver. Il semble néanmoins que ces oublis concernent surtout le nombre de séjours effectués par les personnes qui partent plusieurs fois, davantage que le fait de partir ou de ne pas partir. D'autre part, l'enquête autrefois réalisée sur papier a été informatisée en 1999, ce qui peut avoir un impact sur les séries. Enfin, certains concepts ont évolué : durée des séjours mesurée en nuits et non plus en journées, prise en compte des séjours achevés et non plus commencés pendant la période de référence. En revanche, les questions sont posées de la même manière dans les deux enquêtes.

Tableau 4  
**Quelques facteurs jouant sur la probabilité de partir en vacances,**  
**« toutes choses égales par ailleurs »**

Variables (facteurs)	Probabilité estimée (en %)	
	Plus de 15 ans	Moins de 15 ans
<b>Constante</b>	<b>52,3</b>	<b>28,0</b>
<b>Région d'habitat</b>		
Paris	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Province	- 8,0	+ 4,6
<b>Tranche de revenu du ménage</b>		
Moins de 45 000 F par an	- 16,8	ns
45 000 F à moins de 60 000 F par an	- 14,3	- 13,4
60 000 F à moins de 80 000 F par an	- 13,6	ns
80 000 F à moins de 100 000 F par an	- 5,8	ns
100 000 F à moins de 120 000 F par an	ns	ns
120 000 F à moins de 150 000 F par an	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
150 000 F à moins de 180 000 F par an	+ 13,6	+ 14,2
180 000 F à moins de 240 000 F par an	+ 14,7	ns
240 000 F à moins de 300 000 F par an	+ 24,2	ns
300 000 F par an et plus	+ 29,0	ns
<b>Sexe</b>		
Homme	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Femme	+ 4,9	- 0,4
<b>Catégorie de commune</b>		
Commune rurale	- 15,2	ns
Unité urbaine de moins de 20 000 habitants	- 9,4	ns
Unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants	- 8,4	ns
Unité urbaine de plus de 100 000 habitants (y compris Paris)	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
<b>Catégorie socioprofessionnelle (1)</b>		
Agriculteur	- 11,0	ns
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	+ 7,8	ns
Cadre et profession intellectuelle supérieure	+ 14,2	+ 17,0
Profession intermédiaire	+ 12,9	ns
Employé	+ 8,2	ns
Ouvrier	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Retraité	-	ns
Inactif (hors retraité)	ns	ns
<b>Occupation actuelle (1)</b>		
Exerce une profession	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Chômeur	- 9,6	ns
Étudiant, élève, en formation	+ 12,4	ns
Militaire du contingent	ns	-
Retraité	ns	-
Retiré des affaires	ns	-
Femme au foyer	ns	-
Autre inactif	- 7,9	-
<b>Âge</b>		
0 à 4 ans	-	- 22,5
5 à 9 ans	-	- 7,9
10 à 14 ans	-	<i>Réf.</i>
15 à 19 ans	+ 12,4	-
20 à 24 ans	ns	-
25 à 39 ans	ns	-
40 à 49 ans	<i>Réf.</i>	-
50 à 59 ans	ns	-
60 à 69 ans	ns	-
70 ans et plus	- 16,9	-

Tableau 4 (suite)

Variables (facteurs)	Probabilité estimée (en %)	
	Plus de 15 ans	Moins de 15 ans
<b>Type de ménage</b>		
Personne seule	+ 8,1	-
Couple sans enfant	+ 7,3	
<i>Couple avec enfants</i>	<i>Réf.</i>	
- Couple avec un enfant	-	-
- <i>Couple avec deux enfants</i>	-	<i>Réf.</i>
- Couple avec trois enfants	-	- 6,6
Famille monoparentale et autre	ns	+ 25,9
<b>Diplôme</b>		
<i>Sans diplôme</i>	<i>Réf.</i>	-
Certificat d'études primaires	+ 5,9	-
Enseignement technique court (CAP, BEP)	+ 11,3	-
BEPC, brevet des collèges	+ 12,7	-
Diplôme technique ou professionnel long	+ 14,0	-
Baccalauréat, brevet supérieur	+ 16,8	-
Enseignement supérieur, (premier cycle)	+ 22,0	-
Enseignement supérieur, (deuxième et troisième cycle)	+ 23,3	-
<b>Un parent au moins est-il parti en vacances ?</b>		
Oui	-	+ 69,9
Non	-	<i>Réf.</i>

1. Pour les moins de 15 ans, il s'agit des informations relatives à la personne de référence.

Lecture : pour un homme de 40 à 49 ans, sans diplôme, habitant en région parisienne, dans une unité urbaine de 100 000 habitants et plus, ouvrier, exerçant une profession, vivant en couple avec un enfant, disposant d'un revenu compris entre 120 000 et 150 000 francs par an, la probabilité estimée d'être parti en vacances en 1998-1999 est de 52,3 %. On peut calculer la probabilité estimée par le modèle d'être parti en vacances pour une personne s'écartant d'un paramètre de la situation de référence. Ainsi, une personne ayant les mêmes caractéristiques mais disposant d'un revenu compris entre 150 000 et 180 000 francs a une probabilité de  $(52,3 \% + 16,8 \% = 69,1 \%)$  de partir en vacances.

Source : enquête permanente sur les conditions de vie, 1999, Insee.

#### Encadré 4

##### QUELQUES DISPOSITIFS D'AIDE AU DÉPART EN VACANCES

Le Secrétariat d'État au Tourisme a mis en place plusieurs dispositifs d'aide au départ en vacances. Le plus ancien est le *chèque-vacances*, créé par l'ordonnance n° 82-286 du 26 mars 1982. Les chèques-vacances sont destinés aux salariés et peuvent être remis en paiement des dépenses effectuées en France, auprès de collectivités publiques et prestataires de services agréés. Ils peuvent couvrir aussi bien des dépenses d'hébergement que de transports, repas, activités de loisirs. Une convention doit être signée entre l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) et l'employeur, le comité d'entreprise, l'organisme social ou la collectivité territoriale qui émet les chèques-vacances. Dans le cas où le signataire est un employeur, les chèques-vacances ne peuvent être attribués qu'aux foyers fiscaux déclarant un revenu inférieur à un plafond. En revanche, les comités d'entreprises et organismes sociaux ont toute latitude pour déterminer les critères d'attribution des chèques-vacances. En 1998, ce dispositif représentait une dépense de trois milliards de francs. Selon l'ANCV, les chèques-vacances représentaient 15 à 35% du budget vacances des bénéficiaires, et engendraient un volume de dépense touristique trois fois supérieur à son montant. Le bénéficiaire type serait un employé ou un

ouvrier, âgé d'environ quarante ans, vivant en couple avec deux enfants

Beaucoup plus récente (mai 1999), la *Bourse Solidarité Vacances* est destinée en priorité aux personnes à faible niveau de vie : familles à revenu modeste, chômeurs de longue durée ou en fin de droits, jeunes adultes sans emploi, titulaires de contrats précaires (CDD, CES), bénéficiaires du RMI, personnes sans domicile fixe recueillies dans les centres d'hébergement ou de réinsertion sociale, personnes handicapées percevant le minimum vieillesse ou à très faibles revenus. Ce dispositif permet à des associations humanitaires, caritatives ou de chômeurs, de bénéficier de places d'hébergement ou de transports à des tarifs préférentiels. Des entreprises de transport, des fédérations régionales, des opérateurs du tourisme et des associations ont ainsi permis à 10 000 personnes de partir en vacances depuis la création de ce mécanisme.

Ces deux dispositifs, financiers, visent les personnes à faible niveau de vie. Il en existe d'autres, publics (bons de caisse d'allocation familiale) ou privés (comités d'entreprise). Enfin, d'autres dispositifs plus qualitatifs ont pour but de faciliter le départ de catégories spécifiques : personnes handicapées, jeunes, etc.

davantage prisés des 50-79 ans – plus de 10 % de leurs séjours de vacances sont des circuits – que des personnes plus âgées ou des enfants et adolescents. Ces personnes, encore actives ou jeunes retraitées, allient des moyens financiers plus élevés et un état physique leur permettant de supporter la fatigue d'un séjour itinérant. Les seniors qui prennent des vacances partent, en moyenne, dix jours de plus que les actifs, et cinq jours de plus que les enfants et les adolescents (32 contre respectivement 22 et 27).

Le mode de transport principal du séjour varie avec l'âge : les enfants voyagent davantage en voiture (85 % contre 76 % en moyenne) : cette solution est plus économique quand on est nombreux à se déplacer et plus pratique quand les bagages se multiplient. Le choix est évidemment le fait de leurs parents : ce moyen de transport a aussi une grande importance

chez les 30-49 ans. Les adolescents (10-19 ans), qui sont plus autonomes, et commencent à partir en vacances seuls, prennent plus souvent le train (12 %) ou l'autocar. Les jeunes adultes (20-29 ans) choisissent le train, mais aussi l'avion – sans doute trop onéreux pour les adolescents. Enfin, l'âge venant, les enfants partis, la voiture est délaissée au profit de moyens de transport collectifs. Pour leurs séjours, les seniors utilisent deux fois plus souvent le train et presque trois fois plus le bateau et l'autocar, que l'ensemble de la population des vacanciers.

Le moyen d'hébergement retenu varie également avec l'âge et la position dans le cycle de vie : les enfants (0-9 ans) profitent des résidences principales de membres de la famille ou de proches. Les vacances sont souvent l'occasion de rendre visite à la famille et

Tableau 5  
Impact du niveau de vie sur le nombre et la durée des séjours

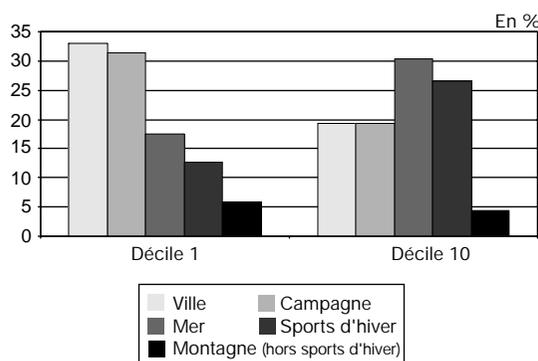
	Nombre de séjours	Nombre de nuitées	Durée moyenne de séjour (nuitées)
Ensemble	2,13	25,6	12,0
Dont			
Premier décile de niveau de vie	1,64	25,8	16,3
Dixième décile de niveau de vie	2,95	32,9	11,2

Lecture : les personnes parties en vacances et appartenant au premier décile ont fait en moyenne 1,64 séjours et ont pris en moyenne 25,8 nuitées de vacances entre le 1<sup>er</sup> octobre 1998 et le 30 septembre 1999. La notion de niveau de vie utilisée ici est explicitée dans l'encadré 2.

Source : enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, 1999, Insee.

Graphique VI  
L'impact du niveau de vie

A - Sur les destinations hivernales

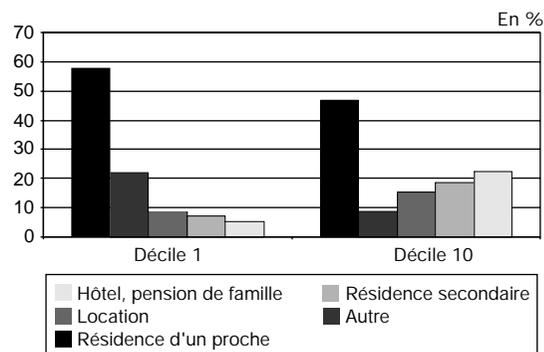


Lecture : 33 % des séjours d'hiver des personnes appartenant au premier décile de niveau de vie se sont déroulés à la ville.

Champ : séjours fixes, terminés pendant la saison hivernale (1<sup>er</sup> octobre – 30 avril 1999).

Source : enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, 1999, Insee.

B - Sur les modes d'hébergement



Lecture : 58 % des séjours des personnes appartenant au premier décile de niveau de vie se sont déroulés chez un proche (parent, ami).  
Champ : tous les séjours, fixes ou circuits, terminés entre le 1<sup>er</sup> octobre 1998 et le 30 septembre 1999.

Source : enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, 1999, Insee.

aux amis. Les séjours des adolescents se caractérisent par le recours à des moyens d'hébergement tels que tente, caravane, moins confortables mais peu onéreux. Les adultes de 30 à 49 ans ont plus recours à la location (hébergement qui donne une grande autonomie), tandis qu'à partir de 50 ans se développent les séjours en hôtels et en résidence secondaire, pour ceux qui en ont (cf. graphique VII-A).

Le tropisme estival des bords de mer se vérifie surtout pour les plus jeunes (cf. graphique VII-B) et beaucoup moins pour les plus âgés qui diversifient davantage leurs séjours d'été. Et il n'est pas surprenant que les seniors laissent les sports d'hiver aux moins de 40 ans, et se tournent plutôt pendant la mauvaise saison vers la ville et la mer (cf. graphique VII-C).

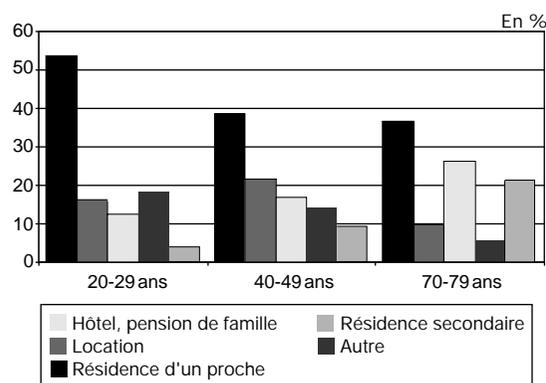
Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont ceux qui font le plus de séjours, les ouvriers et agriculteurs ceux qui en font le moins. On ne peut rien dire de certain pour les agriculteurs, qui sont trop peu nombreux dans l'échantillon (67 séjours d'été, 28 séjours d'hiver). Les séjours des cadres et professions intellectuelles supérieures d'une part, et des professions intermédiaires d'autre part, ont des points communs, qui les opposent à ceux des ouvriers : plus grande importance des circuits, des vacances à l'étranger hors famille, de l'hébergement hôtelier par exemple. Les clivages entre cadres et ouvriers recourent en fait ceux déjà constatés pour les niveaux de vie.

Entre habitants des villes et habitants de la campagne, les choix de vacances divergent aussi. Les Parisiens partent nettement plus à l'étranger que les habitants des communes rurales (21% contre 14%). Leurs séjours sont plus longs. Ainsi, en moyenne, les longs séjours d'été des Parisiens durent un peu moins de 17 nuits (contre 11 pour les longs séjours des ruraux - cf. tableau 6). Par ailleurs, 31 % des séjours des Parisiens durent 15 nuitées ou plus - contre seulement 14 % des séjours des habitants des communes rurales. L'hébergement en camping, gîte rural, caravane, tente, ou en location, l'utilisation d'une voiture pour se rendre sur son lieu de vacances, sont caractéristiques des séjours des ruraux, les Parisiens se tournant plus volontiers vers les résidences familiales, et notamment leur propre résidence secondaire, pour leurs séjours (cf. graphique VIII-A). Les habitants de l'agglomération parisienne, particulièrement bien desservis par le réseau ferré en étoile, ont choisi le train pour 15% de leurs séjours d'été (soit trois fois plus souvent que les ruraux). L'été, la mer fait l'objet d'un consensus général, mais les Parisiens sont nettement plus attirés par la campagne que ceux qui y vivent en permanence (cf. graphique VIII-B). L'hiver, les Parisiens se distinguent par l'importance des séjours à la mer (30%) et les ruraux par leurs séjours... en ville.

Les habitants du pourtour méditerranéen se distinguent assez nettement des habitants des autres régions : ils privilégient l'hôtel et les

Graphique VII  
L'impact de l'âge et du cycle de vie

A - Sur les choix d'hébergement

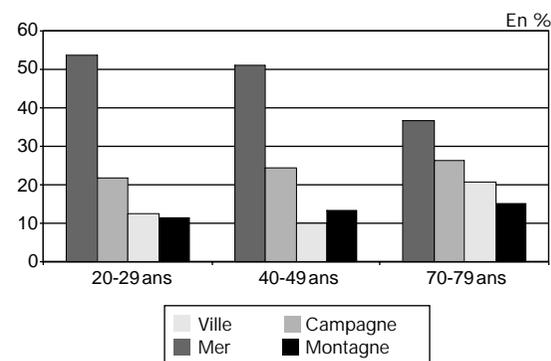


Lecture : 22 % des séjours des septuagénaires se sont déroulés dans la résidence secondaire du ménage.

Champ : tous les séjours, fixes ou circuits, terminés entre le 1<sup>er</sup> octobre 1998 et le 30 septembre 1999.

Source : enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, 1999, Insee.

B - Sur les destinations d'été



Lecture : 54 % des séjours d'été des 20-29 ans se sont déroulés à la mer.

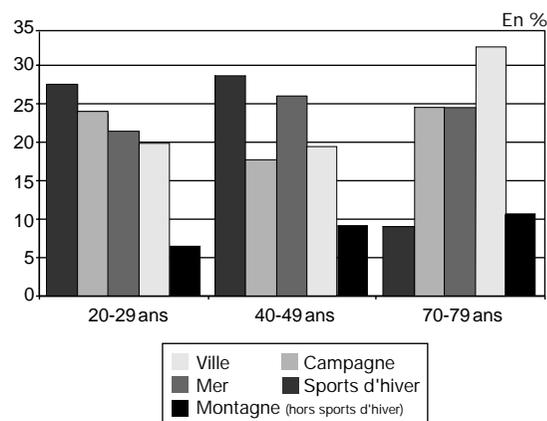
Champ : séjours fixes terminés pendant la saison estivale (1<sup>er</sup> mai 1999 - 30 septembre 1999).

Source : enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, 1999, Insee.

résidences familiales plutôt que la location (cf. graphique IX-A), délaissent la mer l'été pour la montagne (la proximité des Alpes est sans doute déterminante) et la ville, utilisent moins la voiture et davantage l'autocar et le bateau. À l'opposé, les Nordistes partent moins souvent que les habitants des autres régions, mais leurs séjours sont plutôt plus longs : leurs vacances se font donc à un rythme différent, plus proche des « grandes vacances estivales » traditionnelles (cf. tableau 7). Ils font environ deux fois moins de circuits, privilégient nettement la location et le recours aux gîtes, auberges de jeunesse, tente, caravane parmi les différents modes d'hébergement, choisissent plus volontiers la mer et la campagne l'été pour leurs séjours fixes, et moins souvent l'avion comme moyen de transport que les habitants des autres régions. Il est possible de relier ce comportement à la survivance des anciennes habitudes liées aux « congés payés »

Graphique VII (suite)

**C - Sur les destinations d'hiver**



Lecture : 28 % des séjours d'hiver des 40-49 ans se sont déroulés aux sports d'hiver.

Champ : séjours fixes, terminés pendant la saison hivernale (1<sup>er</sup> octobre – 30 avril 1999).

Source : enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, 1999, Insee.

Tableau 6

**Impact de la catégorie de commune de résidence sur le nombre de séjours et la durée des vacances**

	Nombre de séjours	Nombre de nuitées	Durée moyenne des séjours (nuitées)	
			Été	Hiver
Commune rurale	1,83	18,3	10,8	8,2
Unité urbaine de moins de 20 000 habitants	1,94	21,4	11,7	9,6
Unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants	1,90	22,5	13,3	8,4
Unité urbaine de plus de 100 000 habitants	2,23	26,8	13,4	8,9
Unité urbaine de Paris	2,54	36,0	16,6	9,0
<b>Ensemble</b>	<b>2,13</b>	<b>25,6</b>	<b>13,5</b>	<b>8,8</b>

Lecture : les Parisiens qui sont partis en vacances ont fait en moyenne 2,54 séjours et sont partis 36 nuitées en moyenne entre le 1<sup>er</sup> octobre 1998 et le 30 septembre 1999.

Source : enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, 1999, Insee.

Tableau 7

**Impact de la région de résidence sur la durée des vacances et des séjours**

	Nombre de séjours	Nombre de nuitées	Durée moyenne des séjours (nuitées)	
			Été	Hiver
Île-de-France	2,48	34,8	16,4	8,9
Bassin parisien	1,93	21,7	12,4	8,5
Nord	1,57	21,2	15,2	8,2
Est	1,95	21,9	12,2	8,7
Ouest	2,07	21,6	11,5	8,0
Sud-Ouest	2,10	21,8	11,0	9,4
Centre-Est	2,23	25,3	12,6	8,3
Méditerranée	2,07	24,9	13,2	10,1
<b>Ensemble</b>	<b>2,13</b>	<b>25,6</b>	<b>13,5</b>	<b>8,8</b>

Lecture : les Nordistes qui sont partis en vacances ont fait en moyenne 1,57 séjours entre le 1<sup>er</sup> octobre 1998 et le 30 septembre 1999 et leurs séjours d'été ont duré en moyenne 15,2 nuitées.

Source : enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, 1999, Insee.

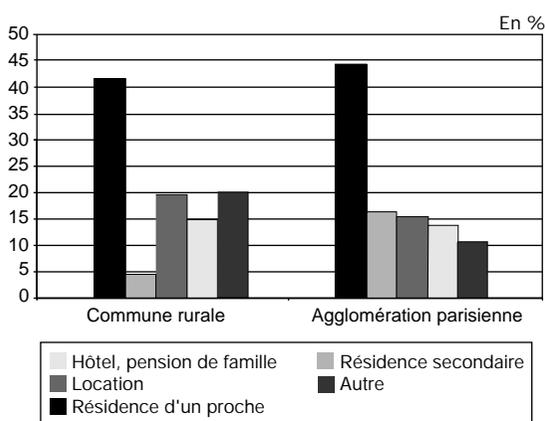
d'une région de tradition ouvrière, avec la proximité des stations balnéaires de la côte d'Opale ou de Belgique. Les habitants du Bassin parisien (Centre, Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Haute-Normandie, Basse-Normandie) se caractérisent surtout par leur goût affirmé pour les sports d'hiver – près d'un séjour d'hiver sur trois – et la montagne en général, au détriment de la campagne et surtout de la ville (cf. graphique IX-B).

## Une pause dans l'accès aux vacances ?

En définitive, il semble que les années 1990 ont représenté un palier pour l'accès aux vacances. Non seulement le taux global de départ en vacances sur une année stagne depuis dix ans, mais encore fort peu d'inégalités se sont réduites sur la période. L'apparente diminution de l'effet de l'âge est plus vraisemblablement un effet de génération. La réduction des inégalités de départ dues au niveau de

Graphique VIII  
L'impact de la taille de la commune de résidence

### A - Sur le mode d'hébergement

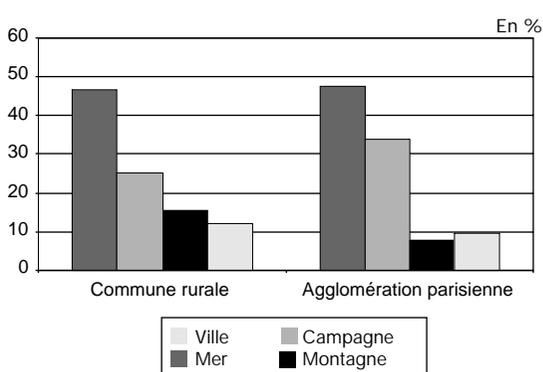


Lecture : 16 % des séjours des Parisiens se sont déroulés dans la résidence secondaire du ménage.

Champ : tous les séjours, fixes ou circuits, terminés entre le 1<sup>er</sup> octobre 1998 et le 30 septembre 1999.

Source : enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, 1999, Insee.

### B - Sur les destinations estivales



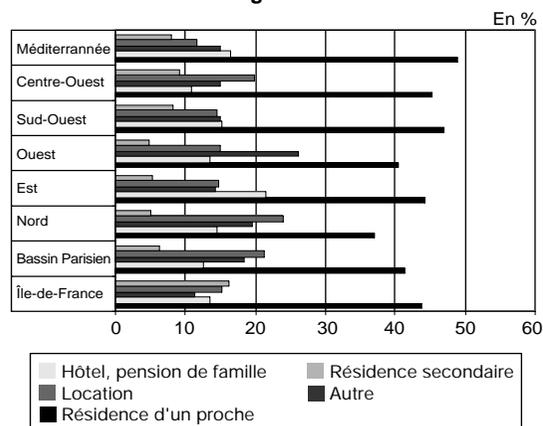
Lecture : 48 % des séjours d'été des Parisiens se sont déroulés à la mer.

Champ : séjours fixes terminés pendant la saison estivale (1<sup>er</sup> mai 1999 – 30 septembre 1999).

Source : enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, 1999, Insee.

Graphique IX  
L'impact de la région de résidence

### A - Sur le mode d'hébergement

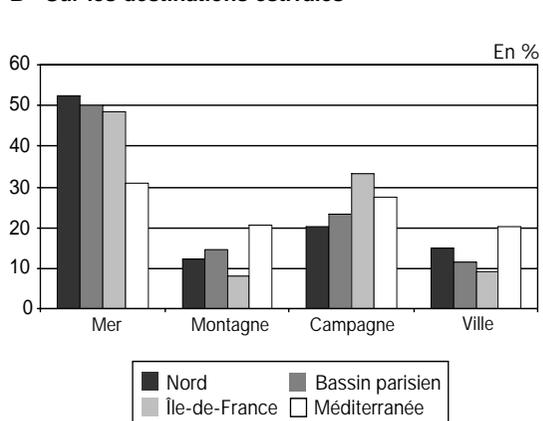


Lecture : 16 % des séjours des habitants du pourtour méditerranéen se sont déroulés à l'hôtel.

Champ : tous les séjours, fixes ou circuits, terminés entre le 1<sup>er</sup> octobre 1998 et le 30 septembre 1999.

Source : enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, 1999, Insee.

### B - Sur les destinations estivales



Lecture : 53 % des séjours d'été des Nordistes se sont déroulés à la mer.

Champ : séjours fixes terminés pendant la saison estivale (1<sup>er</sup> mai 1999 – 30 septembre 1999).

Source : enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, 1999, Insee.

vie y est d'ailleurs directement liée. D'autres inégalités se sont même renforcées : ainsi, employés et ouvriers partent moins aujourd'hui qu'il y a cinq ans, et nettement moins qu'il y a dix ans. Finalement, les facteurs jouant sur le fait de partir en vacances ou non sont les

mêmes aujourd'hui qu'il y a dix ans. Et malgré les efforts pour développer le départ en vacances des enfants et adolescents, la probabilité pour un jeune de moins de 15 ans de partir en vacances reste très liée à la possibilité de départ de ses parents. □

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Arnaud G. et Kovacszy C., (1998)**, « Réinventer les vacances, la nouvelle galaxie du tourisme », rapport du groupe d'experts « Pros-pective de la demande touristique à l'horizon 2010 » présidé par Jean Viard, Commissariat Général du Plan et Direction du Tourisme, la documentation Française.

**Berthault N. et Luong L. (1995)**, « Les vacances à la maison : choix ou contraintes », *Insee Première*, n° 402.

**Blacodon M. (1999)**, « Temps disponible et rythmes touristiques », *Les essentiels du tourisme*, n° 12, Observatoire du Tourisme.

**Christine M. (1990)**, « La géographie des vacances », *Données Sociales*, pp. 226-232, Insee.

**Direction du Tourisme (2000)**, « Les vacances d'été des enfants de 5 à 18 ans », *Analyse et perspectives du tourisme*, n° 59.

**Merlin P. (2001)**, « Tourisme et aménagement touristique : des objectifs inconciliables ? », la documentation Française, Paris.

**Rauch A. (1996)**, *Vacances en France - de 1830 à nos jours*, Hachette, Paris.

**Rouquette C. (2000)**, « Chaque année, quatre Français sur dix ne partent pas en vacances », *Insee Première*, n° 734.

**Rouquette C. et Taché C., (2002)**, « Les vacances des Français », *Insee Résultats* (à paraître).

**Rowencyk C. (1994)**, « Les vacances d'hiver, saison 1993-1994 », *Insee Première*, n° 352.

**Rowencyk C. (1995)**, « Les vacances de l'été 1994 : un taux de départ record », *Insee Première*, n° 396.

---

## LE MODÈLE DE RÉGRESSION LOGISTIQUE

Afin de tester la stabilité des coefficients de la régression logistique à dix ans d'intervalle, le modèle a été réalisé sur les deux années d'enquêtes simultanément, un test de Wald permettant de vérifier si le coefficient relatif à une modalité explicative en 1989 était significativement différent de celui de 1999.

Or, la structure de la population a nettement changé entre 1989 et 1999. Au cours de ces dix années, la population a vieilli. Dans la population active, on trouve aujourd'hui moins d'agriculteurs, mais surtout moins d'ouvriers et plus d'employés, en raison de la forte tertiarisation de l'économie. Afin d'éviter tout risque de biais de structure, les données de 1989 et de 1999 ont été pondérées de façon à refléter exactement la structure de la population de 1999 estimée par l'enquête Emploi. Pour ce faire, les données de 1989 ont été calées sur les marges de l'enquête de 1999 pondérée par l'enquête Emploi, sur les variables utilisées dans la régression (qui ne sont pas nécessairement celles utilisées dans le calage sur marges de l'enquête 1999 sur l'enquête Emploi). Ce procédé a conduit notamment à surpondérer fortement les employés, qui représentaient 10 points de moins de l'échantillon en 1989 par rapport à 1999.

Les poids issus du calage sur marges ont ensuite été sommairement normalisés de façon à ne pas affecter les calculs de précision et plus particulièrement les calculs de significativité.

Les résultats obtenus sont les suivants :

Variable	Paramètre estimé	Erreur type	Statistique De Wald	Risque de Première espèce	Chances relatives
Constante (1989)	0,4087	0,1025	15,9104	0,0001	1,505
Constante (1999)	0,4681	0,1115	17,6317	0,0001	1,597
15-19 ans (1999)	0,7590	0,1183	41,1474	0,0001	2,136
20-29 ans (1999)	0,3695	0,0818	20,3910	0,0001	1,447
30-39 ans (1999)	0,2656	0,0793	11,2149	0,0008	1,304
40-49 ans (1999)	0,2894	0,0800	13,0758	0,0003	1,336
50-59 ans (1999)	Réf.				
60-69 ans (1999)	0,0464	0,0865	0,2882	0,5914	1,048
70 ans et plus(1999)	- 0,6995	0,0857	66,6315	0,0001	0,497
<i>Paris (1999)</i>	<i>Réf.</i>				
Province (1999)	- 0,3275	0,0660	24,6377	0,0001	0,721
Premier décile de niveau de vie (1999)	- 1,0013	0,0916	119,4733	0,0001	0,367
Deuxième décile de niveau de vie (1999)	- 0,7803	0,0917	72,4097	0,0001	0,458
Troisième décile de niveau de vie (1999)	- 0,5481	0,0909	36,3232	0,0001	0,578
Quatrième décile de niveau de vie (1999)	- 0,2848	0,0900	10,0051	0,0016	0,752
<i>Cinquième décile de niveau de vie (1999)</i>	<i>Réf.</i>				
Sixième décile de niveau de vie (1999)	0,0514	0,0922	0,3104	0,5774	1,053
Septième décile de niveau de vie (1999)	0,3302	0,0949	12,1110	0,0005	1,391
Huitième décile de niveau de vie (1999)	0,3892	0,0957	16,5463	0,0001	1,476
Neuvième décile de niveau de vie (1999)	0,7786	0,1033	56,8461	0,0001	2,178
Dixième décile de niveau de vie (1999)	1,0657	0,1163	83,9110	0,0001	2,903
<i>Homme (1999)</i>	<i>Réf.</i>				
Femme (1999)	0,1573	0,0479	10,7803	0,0010	1,170
Agriculteur (1999)	- 0,1484	0,1237	1,4393	0,2303	0,862
Indépendant ou cadre (1999)	0,8468	0,0764	122,7628	0,0001	2,332
Profession intermédiaire (1999)	0,9351	0,0749	155,7963	0,0001	2,548
Employé (1999)	0,3881	0,0636	37,2283	0,0001	1,474
<i>Ouvrier (1999)</i>	<i>Réf.</i>				
Inactif (1999)	0,3934	0,0895	19,3314	0,0001	1,482

## ANNEXE (suite)

Variable	Paramètre estimé	Erreur type	Statistique De Wald	Risque de Première espèce	Chances relatives
Personne seule (1999)	- 0,1958	0,0701	7,8112	0,0052	0,822
Couple sans enfant (1999)	0,00747	0,0614	0,0148	0,9031	1,008
<i>Couple avec enfant (1999)</i>	<i>Réf.</i>				
Autre (1999)	- 0,4078	0,0795	26,2830	0,0001	0,665
Commune rurale (1999)	- 0,6691	0,0586	130,5656	0,0001	0,512
Unité urbaine de moins de 20 000 hab. (1999)	- 0,4754	0,0647	54,0201	0,0001	0,622
Unité urbaine de 20 000 à 100 000 hab. (1999)	- 0,4253	0,0687	38,3359	0,0001	0,654
<i>Unité urbaine de 100 000 hab. et plus (1999)</i>	<i>Réf.</i>				
15-19 ans (1989)	0,7136	0,0908	61,8123	0,0001	2,041
20-29 ans (1989)	0,2621	0,0716	13,3867	0,0003	1,300
30-39 ans (1989)	0,4839	0,0731	43,8545	0,0001	1,622
40-49 ans (1989)	0,4543	0,0734	38,2638	0,0001	1,575
<i>50-59 ans (1999)</i>	<i>Réf.</i>				
60-69 ans (1989)	- 0,1443	0,0835	2,9890	0,0838	0,866
70 ans et plus(1989)	- 0,8666	0,0880	96,8738	0,0001	0,420
<i>Paris (1989)</i>	<i>Réf.</i>				
Province (1989)	- 0,4854	0,0598	65,9866	0,0001	0,615
Premier décile de niveau de vie (1989)	- 0,7951	0,0828	92,2010	0,0001	0,452
Deuxième décile de niveau de vie (1989)	- 0,8207	0,0830	97,8617	0,0001	0,440
Troisième décile de niveau de vie (1989)	- 0,4298	0,0812	28,0412	0,0001	0,651
Quatrième décile de niveau de vie (1989)	- 0,1967	0,0811	5,8913	0,0152	0,821
<i>Cinquième décile de niveau de vie (1989)</i>	<i>Réf.</i>				
Sixième décile de niveau de vie (1989)	0,3470	0,0840	17,0834	0,0001	1,415
Septième décile de niveau de vie (1989)	0,4453	0,0848	27,5925	0,0001	1,561
Huitième décile de niveau de vie (1989)	0,5828	0,0870	44,8252	0,0001	1,791
Neuvième décile de niveau de vie (1989)	0,7735	0,0907	72,8074	0,0001	2,167
Dixième décile de niveau de vie (1989)	1,3104	0,1035	160,1435	0,0001	3,708
<i>Homme (1989)</i>	<i>Réf.</i>				
Femme (1989)	0,1256	0,0422	8,8733	0,0029	1,134
Agriculteur (1989)	- 0,5692	0,1722	10,9189	0,0010	0,566
Indépendant ou cadre (1989)	0,5290	0,0785	45,3786	0,0001	1,697
Profession intermédiaire (1989)	0,7690	0,0789	94,8933	0,0001	2,158
Employé (1989)	0,4481	0,0656	46,6204	0,0001	1,565
<i>Ouvrier (1989)</i>	<i>Réf.</i>				
Inactif (1989)	0,3499	0,0685	26,0764	0,0001	1,419
Personne seule (1989)	- 0,0418	0,0673	0,3868	0,5340	0,959
Couple sans enfant (1989)	0,1394	0,0560	6,2004	0,0128	1,150
<i>Couple avec enfant (1989)</i>	<i>Réf.</i>				
Autre (1989)	- 0,4184	0,0734	32,4843	0,0001	0,658
Commune rurale (1989)	- 0,5676	0,0521	118,8392	0,0001	0,567
Unité urbaine de moins de 20 000 hab. (1989)	- 0,3902	0,0580	45,3005	0,0001	0,677
Unité urbaine de 20 000 à 100 000 hab. (1989)	- 0,1294	0,0627	4,2632	0,0389	0,879
<i>Unité urbaine de 100 000 hab. et plus (1989)</i>	<i>Réf.</i>				

La plupart des coefficients sont donc significativement différents de zéro au seuil de 5 %. La probabilité de partir en vacances pour la situation de référence en 1999 et en 1989 est respectivement de  $1/(1+\exp(-0,4681))$  et  $1/(1+\exp(-0,4087))$ , soit 61,5 % et 60,1 %. La probabilité de départ pour une situation donnée se calcule à partir de la situation de référence, en ajoutant les paramètres associés à chaque modalité dans la formule. Ainsi, la probabilité de départ d'une femme de 30 à 39 ans vivant en couple sans enfant, et exerçant une profession intermédiaire (reste des modalités étant inchangé) en 1999 est de  $1/(1+\exp(-0,4681-0,2656-0,00747-0,9351-0,1573))$  soit 86 %.

L'égalité des coefficients entre les deux années d'enquête a été testée par un test de Wald. Le risque de première espèce mesurant le risque de rejeter à tort l'hypothèse d'égalité des deux coefficients, on décide de ne pas accepter cette hypothèse d'égalité si ce risque est faible, c'est-à-dire inférieur à un seuil conventionnel (cf. tableau ci-dessous). Au seuil de 5 % (ligne en gras), on conclut donc que seuls les paramètres associés à la tranche d'âge 30-39 ans, au sixième décile de niveau de vie, et aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises et cadres et professions intellectuelles supérieures, ont significativement changé entre les deux dates d'enquête. Au seuil de 10 %, on ne rejette pas l'hypothèse que les paramètres associés aux mêmes modalités explicatives, à l'habitat en province, et à l'appartenance au premier décile de niveau de vie, ont changé significativement en dix ans.

Finalement, les paramètres associés aux différents facteurs explicatifs du départ en vacances, pris isolément, sont remarquablement stables.

Variable	Statistique de Wald	Risque de première espèce
15-19 ans	0,0928	0,7607
20-29 ans	0,976	0,3232
<b>30-39 ans</b>	<b>4,0944</b>	<b>0,043</b>
40-49 ans	2,3025	0,1292
60-69 ans	2,5181	0,1125
70 ans et plus	1,8494	0,1739
<i>Premier décile de niveau de vie</i>	<i>2,7884</i>	<i>0,0949</i>
Deuxième décile de niveau de vie	0,1066	0,7441
Troisième décile de niveau de vie	0,9408	0,3321
Quatrième décile de niveau de vie	0,528	0,4674
<b>Sixième décile de niveau de vie</b>	<b>5,621</b>	<b>0,0177</b>
Septième décile de niveau de vie	0,8197	0,3653
Huitième décile de niveau de vie	2,2407	0,1344
Neuvième décile de niveau de vie	0,0013	0,9708
Dixième décile de niveau de vie	2,467	0,1163
<i>Province</i>	<i>3,1487</i>	<i>0,076</i>
Femme	0,2467	0,6194
Agriculteur	3,9378	0,0472
<b>Indépendant ou cadre</b>	<b>8,4145</b>	<b>0,0037</b>
Profession intermédiaire	2,3294	0,1269
Employé	0,4308	0,5116
Inactif	0,1491	0,6994
Personne seule	2,5137	0,1129
Couple sans enfant	2,5202	0,1124
Autre type de ménage	0,0096	0,9219
Commune rurale	1,6775	0,1953
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.	0,9622	0,3266
<b>Unité urbaine de 20 000 à 100 000 hab.</b>	<b>10,1258</b>	<b>0,0015</b>
Constante	0,1536	0,6951

Par rapport à la situation de référence (un ouvrier âgé de 40 à 49 ans, habitant à Paris, en couple avec enfants, et appartenant au cinquième décile de niveau de vie), qui correspond à une probabilité de départ de 71 % en 1989 comme en 1999, une personne qui a les mêmes caractéristiques mais appartient au premier décile de niveau de vie a, en 1999 comme en 1989, moins de 50 % de chances d'être partie en vacances.